



# Bilan de la gestion expérimentale des espaces verts de la ZAC de Labéraudie et projet d'éco-pâturage

## Conférence de presse

Mercredi 8 juillet 2020

11 h 00

Avenue Maryse-Bastié



Contact Presse :

Ville de Cahors : Claudine Brazier - Tél. 05 65 20 89 41 - [cbrazier@grandcahors.fr](mailto:cbrazier@grandcahors.fr)

# Bilan de la gestion expérimentale des espaces verts de la ZAC de Labéraudie et projet d'éco-pâturage

## Sommaire

<b>Communiqué</b>	<b>p 3</b>
<b>Bilan de l'expérimentation du fauchage tardif sur la ZAC de Labéraudie</b>	<b>p 4 - 5</b>
<b>L'éco-pâturage : les premières brebis pour entretenir les espaces verts arrivent en ville</b>	<b>p 6</b>

# COMMUNIQUE

## Vers un retour de la nature en ville

### Une gestion des espaces verts qui évolue en faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement

Si la crise sanitaire a renforcé la prise de conscience de l'urgence environnementale, la Ville de Cahors n'a pas attendu pour engager sa démarche de transition écologique inscrite au cœur de son projet de mandat. Depuis un certain nombre d'années, la Ville a en effet mis en pratique la protection biologique intégrée (implantation d'insectes auxiliaires pour lutter contre les nuisibles), et ce bien avant la loi qui a interdit l'usage de produits phytosanitaires. De même, paillage, mulching...ou encore l'implantation de ruches sur le toit de Divonéo constituaient autant d'initiatives pour limiter l'empreinte écologique et favoriser la biodiversité. Dans le domaine des mobilités, elle a également engagé un plan volontariste de déploiement du vélo en ville. Aujourd'hui, après l'expérimentation de la gestion différenciée sur les zones végétalisées de la ZAC de Labéraudie, et au regard du bilan encourageant de la pratique du fauchage tardif, la Ville entend déployer progressivement une politique de gestion des espaces verts en faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement.

### Une expérimentation de mars à fin juin sur la ZAC de Labéraudie

Pendant la période de confinement, l'absence d'intervention humaine sur les zones végétalisées habituellement entretenues par le service des espaces verts de Cahors a laissé la nature reprendre ses droits un peu partout en ville. L'apparition d'orchidées sauvages, achillées, marguerites et autres fleurs des champs, ont conduit la Ville à saisir l'opportunité de ce retour spontané de la nature dans les espaces urbains pour expérimenter un entretien semi-naturel des espaces verts sur la zone d'activités de Labéraudie en pratiquant le fauchage tardif. Le principe de cette gestion différenciée consiste à privilégier un fleurissement naturel et végétal plus libre, afin de préserver les zones d'apparence naturelle et de favoriser le retour de la biodiversité mais aussi de préserver les espèces protégées. Après avoir laissé le temps à la végétation sauvage de prospérer et de monter en graines, les équipes des espaces verts ont fauché fin juin les herbes hautes de l'avenue Maryse-Bastie.

### L'heure du bilan

Sollicité en tant que conseil et appui technique sur ce projet expérimental, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a réalisé un inventaire des espèces végétales de la zone de Labéraudie début juin. Les résultats mettent en avant 135 espèces végétales observées, dont certaines « remarquables » qui méritent une attention particulière dans cette zone urbanisée, comme par exemple la scabieuse pourpre qui n'avait pas été identifiée dans le département depuis au moins 1845.

Ces premiers résultats confirment la réintroduction naturelle d'espèces végétales et de la faune associée comme les insectes pollinisateurs grâce à ce type d'initiatives.

### Une évolution progressive de la gestion des espaces verts : élargir l'entretien en gestion différenciée et aller vers une éco-gestion des sites naturels

Les retours positifs de l'expérimentation sur la ZAC de Labéraudie confortent la Ville dans sa volonté d'accorder plus de place à la nature en ville. Une pratique plus large du fauchage tardif sur d'autres secteurs de la ville va être appliquée progressivement, ainsi qu'une réflexion plus globale sur une politique de gestion différenciée dans les secteurs appropriés. D'une façon générale, la Ville, sous la houlette de Catherine Bonnet, adjointe en charge des espaces verts, souhaite faire évoluer sa politique d'entretien des espaces verts en faveur de pratiques innovantes plus respectueuses encore de l'environnement.

Parallèlement à cette première expérimentation, une entreprise d'éco-pâturage a été consultée pour étudier la possibilité de développer cette pratique de tonte 100 % naturelle en ville. Après avoir étudié les faisabilités techniques et financières, l'arrivée des premiers moutons en ville sera effective dès cet été sur 2 terrains de la ville à titre de test. Si l'expérience est concluante, cette pratique pourrait bien, elle aussi, se déployer à plus grande échelle.

# Bilan de l'expérimentation de fauchage tardif sur la ZAC de Labéraudie.

- **La gestion différenciée expérimentale pratiquée sur la ZAC de Labéraudie :**

## C'est quoi la gestion différenciée ?

C'est un mode d'entretien des espaces verts (voiries, parcs, zones remarquables...) qui prend en compte la spécificité de leur nature, tout en intégrant une vision écologique, économique et sociale dans leur gestion globale. L'entretien est adapté et ajusté selon les caractéristiques des milieux : on accordera un entretien plus important pour les lieux très passants ou proches des bâtiments ou monuments patrimoniaux importants (ex: pont Valentré), que sur un rond-point, un terre plein, une friche, des bords de route... Sur la ZAC de Labéraudie, **le fauchage tardif est le mode opératoire qui a été mis en œuvre** ce printemps à titre expérimental.

**Les pratiques en cours d'évolution et relatives à la préservation de la biodiversité sont portées essentiellement autour de 3 modes de gestion :**

- ⇒ **Le fauchage tardif** avec un intérêt de préservation des espèces locales, pour la faune et la flore (Labéraudie)
- ⇒ **Le fauchage avec revalorisation du pâturage pour les animaux** (un terrain appartenant à la Ville sur la route de Villefranche (avant Bégoux) est depuis mai 2020 fauché par un particulier qui récupère le fourrage pour ses animaux).
- ⇒ **L'éco-pâturage** sur des zones difficiles d'accès, notamment pour des engins motorisés

## **La gestion différenciée des espaces verts de la ZAC de Labéraudie :**



Fauchage tardif réalisé fin juin pour permettre le renouvellement des graines.

©photothèque\_ville de Cahors-Grand Cahors. C.Gonzalez



Entretien semi-naturel d'avril à fin juin : une tonte des herbes ciblée uniquement sur les bordures.

©photothèque\_ville de Cahors-Grand Cahors. C.Brazier

- **La flore inventoriée**

Le recensement des différentes espèces avenue Maryse-Bastie réalisé le 4 juin par le conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées révèle :

- ⇒ **135 espèces végétales observées.** Parmi ces espèces, **5 orchidées** caractéristiques des milieux ouverts : *Himantoglossum hircinum*, *Ophrys apifera*, *Anacamptis pyramidalis*, *Serapias lingua* (1 touffe observée), *Serapias vomeracea* (2 individus identifiés).
- ⇒ Parmi la flore commune des champs et des prairies, la présence de quelques espèces « remarquables » qui méritent une attention spécifique dans cette zone très anthropique : *Oenanthe pimpinelloides*, *Gaudinia fragilis*, *Galium parisiense*, *Sixalix atropurpurea*, *Blackstonia perfoliata*, *Allium polyanthum*. La scabieuse pourpre (*Sixalix atropurpurea*) par exemple n'avait pas été identifiée dans le département du Lot depuis 1845 selon la base de données du conservatoire.



©photothèque\_ville de Cahors-Grand Cahors. C.Brazier

- **Les avantages humains et techniques du fauchage tardif**

Ce mode de gestion contribue à préserver la biodiversité et les espèces végétales tout en libérant du temps de travail pour appliquer des techniques d'entretien écologiques qui demandent souvent plus de temps en certains autres lieux.

**Les avantages :**

- Diminution du nombre de passages = réinvestissement du temps gagné pour d'autres projets
- Sécurisation du personnel : pas de mise en danger sur des zones inaccessibles, pentues ou très embroussaillées, diminution des troubles musculo-squelettiques
- Limitation des nuisances sonores et des émanations de carburant
- Economie de carburant, durée de vie des outils prolongée
- Sensibilisation et valorisation du personnel aux pratiques plus respectueuses du cycle de la nature

## L'éco-pâturage :

### Les premières brebis pour entretenir les espaces verts arrivent en ville

Dès le 20 juillet, des moutons de race Caussenarde (race locale reconnaissable aux lunettes noires) et Solognotes (race spécialisée dans l'entretien des espaces verts) réaliseront les premières tontes naturelles sur 2 terrains de la ville :

- ⇒ Le terrain de motocross (9 000 m<sup>2</sup>) situé à l'arrière de la zone de Labéraudie, en bordure du Lot, du 20 juillet au 15 août
- ⇒ Le terrain de l'ancienne laiterie (7 400 m<sup>2</sup>), situé plaine du Pal, du 16 août au 11 septembre

C'est une entreprise d'espaces verts spécialisée en éco-pâturage, « Monsieur Mouton » basée à Bio (à côté de Gramat), qui été mandatée pour intervenir sur ces 2 terrains. L'entreprise met à disposition les moutons, la clôture, le filet électrique et assure un passage physique hebdomadaire pour veiller à la bonne santé des moutons.

Cette démarche aura valeur de test et, si les effets sont concluants, pourra être déployée sur d'autres terrains, notamment ceux difficiles d'accès.



©Monsieur Mouton